

PAYEZ

MOINS POUR

LES MÊMES

SERVICES!



Prenez le temps de comparer !

487,50 \$/an

Cotisation maximale au SPGQ,
soit seulement **18,75 \$ par paie!**

Comment est-ce possible ?

Comme le SPGQ est un seul et même syndicat et non un regroupement, vous bénéficiez d'une structure syndicale allégée sans multiplication des paliers et lourdeur administrative.

Vous ne payez aucune cotisation additionnelle pour une fédération, une confédération ou une autre structure.

SPGQ

Syndicat de professionnelles et professionnels
du gouvernement du Québec

Quelques exemples

(pour un salaire annuel de 90 000 \$)

Cotisation minimale

FP (CSN) ¹	FPPC (CSQ) ²	SCFP (FTQ) ³
1440 \$/par an	1134 \$/par an*	765 \$/par an*

*À ces sommes, il faut ajouter la cotisation pour le syndicat local, laquelle varie d'un endroit à l'autre, et parfois d'autres affiliations.

¹Source : <https://www.facebook.com/plugins/post.php?href=https%3A%2F%2Fwww.facebook.com%2Ffpcsn%2Fposts%2F396188339192594>

²Source : <https://sppcvm.org/wp-content/uploads/2020/05/STATUTS-SPPCVM2012-1.pdf>

³Source : <https://scfp.qc.ca/cotisation-syndicale/#:~:text=Depuis%20le%201er%20avril%202005,des%20gains%20-%C3%A9guli%C3%A8res%20des%20membres.>

SPGQ : le seul syndicat voué uniquement à la défense du personnel professionnel

Au SPGQ, le seul interlocuteur avec lequel on négocie, c'est l'employeur!

Pas question d'accepter des compromis désavantageux pour nos professionnelles et professionnels afin d'avantager d'autres catégories de personnel. Nos membres ont les mêmes intérêts à défendre!

Le SPGQ regroupe plus de 30 000 professionnelles et professionnels dans cinq grands secteurs:

- Culture et divertissement
- Économie
- Enseignement supérieur
- Recherche et santé
- Services publics



Mêmes services!

Négociation des conditions de travail
Application de la convention collective
Assurances collectives
Communications internes et externes
Suivi de l'équité salariale
Prises de position sur des enjeux sociaux
Recherche
Relations professionnelles et organisation du travail
Retraite
Partenariats avantageux
Santé et sécurité du travail
Services juridiques
Action et mobilisation
Accréditation
Vie syndicale
Formation
Comités et réseaux

Soutien accru à la délégation

Au SPGQ, les déléguées et délégués ont plus de temps pour le travail réellement important puisque l'ampleur de leur tâche est allégée par les nombreux services offerts par le syndicat et sa structure avantageuse.

Pourquoi être syndiqué au SPGQ?

Être syndiqué au SPGQ, c'est faire partie d'une organisation de taille humaine faite sur mesure pour répondre aux besoins du personnel professionnel. Voici quelques autres avantages dont vous pourrez bénéficier.

- Cotisation parmi les plus basses en Amérique du Nord
- Régime d'assurance collective avantageux
- Rabais en assurance auto et habitation et sur certains services financiers
- Proximité et accès aux instances
- Flexibilité et capacité d'adaptation à vos besoins
- Équipe d'experts à l'écoute et au service des membres
- Différents outils de communication pour vous informer et faire rayonner les différentes unités d'accréditation
- Service-conseil et accompagnement des personnes déléguées
- Structure démocratique où vous pouvez élire directement votre comité exécutif, votre personne représentante de section et votre personne déléguée.
- Possibilité de vous impliquer dans les instances et comités

**Pour vous joindre au SPGQ
ou obtenir plus d'information :**
accreditation@spgq.qc.ca
ou 1 800 463-5079.